

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG

Commune  
de MERTERT

## PROCEDURE DE COMMODO ET INCOMMODO

### AVIS D'AUTORISATION

En exécution des dispositions de l'article 16, § 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté de Monsieur le **Ministre du Travail N° 3A/2025/0403/174** du 25 mars 2025.

**La SA HOFFMANN-NEU MATERIAUX a reçu l'autorisation pour l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque LIEBHERR, du type L506 Compact, avec le numéro de construction VATZ1852TZB090122 à l'adresse 50, route de Luxembourg L-6633 Wasserbillig.**

Conformément à l'article 19 de la même loi, à la loi du 12 juillet 1996 portant révision de l'article 95 de la constitution et à la loi du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être introduit, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 (quarante) jours, délai qui commence à courir à dater du jour de la notification de la décision. Pendant ce délai, le public pourra consulter le texte des décisions à la maison communale à Wasserbillig.

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que l'avis ci-dessus a été dûment publié et affiché à partir de ce jour pour une période de 40 jours (► 12 mai 2025).

Wasserbillig, le 02 avril 2025

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,